

Conseil municipal du 16 septembre 2019

SEANCE ORDINAIRE

L'an deux mil dix-neuf, le lundi 16 septembre à 20h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Vincent LAUTIER, maire.

PRESENTS

Vincent LAUTIER, Michel BADOIL, Nathalie BOUGAIN, Laury DELAGE, Sophie DELSIGNORE, Jacqueline DUFOUR, Michèle FOLACHIER, Hervé PERONNET, Annie SKRZYPCZAK, Dominique TALLON, Nathalie TISSERAND, Anthony WILLAUME

POUVOIRS

Xavier CHALANDON à Michèle FOLACHIER

André MUT à Michel BADOIL

Anne Lise PINTENO à Vincent LAUTIER

SECRETAIRE DE SEANCE :

Sophie DELSIGNORE

PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 15 juillet 2019 est approuvé à l'unanimité.

• SMICTOM

Présentation du rapport d'activité par Claude MONTESSUIT, Président

. Disparition du SMICTOM le 31 décembre 2019 → Compétence Communautaire à partir du 1er janvier 2020 (Loi NOTRE).

. Ordures ménagères : 22 communes. 46 500 habitants. 10 500 tonnes OM collectées. 216 Kg/hbt. Ramassage 1 fois/semaine (Véolia).

. Points d'apport volontaire : 347 tonnes. 7,4Kg/hbt

. Déchetteries : 50 passages gratuits par an

Compte-rendu complet disponible à la mairie.

• Informations préalables

- Calamité agricole

Les dommages aux cultures pendant la sécheresse du 1^{er} juin au 31 octobre 2018 sont comparables à ceux d'une catastrophe naturelle. Pour répondre à cette catastrophe, la commune a donné son accord pour mettre en œuvre la procédure de réclamation collective en matière de taxe foncière sur les propriétés non bâties, charge aux propriétaires de le répercuter aux agriculteurs.

- Entreprises retenues pour l'extension de la cantine et la construction du bâtiment périscolaire

A noter qu'il n'y a eu aucune réponse en métallerie. Une consultation sera lancée au cours du 4^{ème} trimestre 2019.

RECAPITULATIF DES OFFRES RETENUES

LOTS	ENTREPRISES	Offre après négo HT
LOT N° 1 - TERRASSEMENT - VRD - AGENCEMENT EXT	Espaces Verts Des Monts d'Or SAS 29 Chemin de Fromenteau 69380 LISSIEU	29 450,00 €
LOT N° 2 - MACONNERIE - FACADES	SAS RICHARD CONSTRUCTION 600 chemin des Eguets 01600 PARCIEUX	179 364,45 €
LOT N° 3 - CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE	ARCHIREL SARL 9004, avenue André Citroën 01500 Ambérieu-en-Bugey	87 875,00 €
LOT N°4 - MENUISERIES EXTERIEURES	C'Bois Menuiserie SARL 482 rue de l'industrie 01480 JASSANS RIOTTIER	36 200,00 €
LOT N° 5 - MENUISERIES INTERIEURES	Menuiserie de l'Ain 2 rue des Ormeaux 01000 BOURG EN BRESSE	36 110,00 €
LOT N°6 - PLATRIERIE - ISOLATION - PEINTURE	LARDY SAS CHEMIN DE PRESSIN 69230 SAINT GENIS LAVAL	47 800,00 €
LOT N°7 - CARRELAGE - FAIENCE	SARL AIN CARRELAGE ZA en Beauvoir 53 rue de la Outarde 01500 CHÂTEAU GAILLARD	12 635,00 €
LOT N°8 - SOLS SOUPLES	SOL MUR REALISATION 67 rue Jean Zay 69800 SAINT PRIEST	10 000,00 €
LOT N°09 : ELECTRICITE	SM BERTHOLON ELECTRCITE ZA LA CROISETTE 182 Impasse du Savoir Faire 69490VINDRY SUR TURDINE	28 961,94 €
LOT N°10 : Plomberie Sanitaire - Chauffage - Ventilation	ETABLISSEMENT MURY (SASU) 220 rue Jean Baptiste Martini 69400 GLEIZE	52 000,00 €
	TOTAL € HT	520 396,39 €
	TVA 20,00 %	104 079,28 €
	TOTAL TTC	624 475,67 €

• **Commune**

o **FINANCES**

- **DM n°2 (délibération)**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'effectuer la modification suivante :

- en section d'investissement du budget communal 2019 :

Compte	Montant
020 dépenses imprévues	- 4 840,00
2158 opération 316 matériel technique	- 2 000,00
2315 opération 364 salle polyvalente	- 14 000 ,00
21568 opération 354 Cholton	+ 8 640,00
2135 opération 368 Reynaud	+ 1 050,00
21533 opération 367 SIEA	+ 9 950,00
202 opération 280 Numérisation PLU compte	+ 1 200,00

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DECIDE d'effectuer la décision modificative telle que présentée.**

- Demande de garantie d'emprunt du bailleur pour les 2 logements sociaux « Cœur de village »
(délibération)

La SA Régionale d'HLM de Lyon a fait l'acquisition des deux logements sociaux du projet cœur de village. Le montant total de l'investissement est de 252 138 € financé par 3 types de prêt : un prêt CDC CONSTRUCTION pour 110 000 €, un prêt CDC FONCIER pour 60 000 € et un prêt 1% pour un montant de 60 000 €. Ces prêts sont complétés par des subvention à hauteur de 15 965 € et des fonds propres pour un montant de 6 173 €.

La société Régionale d'HLM de Lyon sollicite la commune pour la garantie d'un prêt de 170 000 € (représentant le prêt CDC CONSTRUCTION et CDC FONCIER) à hauteur de 50 %. La deuxième partie du prêt est garantie par le département de l'Ain.

Le prêt, formé par 4 lignes, a été octroyé par la banque des Territoires (Caisse des Dépôts et Consignations) pour un montant de 170 000 € :

1^{ère} ligne :

Montant : 40 000 €

Taux : 0,55%

Durée : 40 ans (Dernière échéance : 7 juin 2058)

Montant de l'annuité : 1 142,38 €

2^{ème} ligne :

Montant : 25 000 €

Taux : 0,55%

Durée : 50 ans (Dernière échéance : 7 juin 2068)

Montant de l'annuité : 583,43 €

3^{ème} ligne :

Montant : 70 000 €

Taux : 1,35%

Durée : 40 ans (Dernière échéance : 7 juin 2058)

Montant de l'annuité : 2 320,46 €

4^{ème} ligne :

Montant : 35 000 €

Taux : 1,35%

Durée : 50 ans (Dernière échéance : 7 juin 2068)

Montant de l'annuité : 981,03 €

Ces 4 lignes de prêts sont des produits CDC "types" spécifiquement accordés aux organismes de logement social.

Les taux d'intérêts sont indexés sur le livret A.

La marge associée est bien fixe (-0,2% pour le PLAI et +0,6% pour le PLUS).

En revanche, le livret A reste un élément variable (bien que peu constaté dans les tendances financières actuelles).

Exemple : si le livret A passait à 1% en 2021, le taux d'intérêt du PLAI serait de 0,8% et celui du PLUS de 1,6%.

Vu les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 2298 du Code Civil

Vu le contrat de prêt n°79064 en annexe signé entre SA REGIONAL D'HLM DE LYON ci-après l'emprunteur et la Caisse des Dépôts et Consignations ;

L'assemblée délibérante de la Commune de PARCIEUX (01) accorde sa garantie à hauteur de 50% pour le remboursement d'un prêt de 170 000 € souscrit par l'emprunteur auprès de la caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°79064 constitué de 4 lignes du prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie apportée aux conditions suivantes :

- La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne serait pas acquitté à la date d'exigibilité.
- Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le conseil s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à 12 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

- Proposition d'achat d'un terrain appartenant à la commune chemin Port Bernalin

Monsieur MARSIGNY est actuellement locataire d'un terrain chemin Port Bernalin d'environ 11 000 m², pour un loyer mensuel de 700 €. Ce dernier propose de racheter le terrain pour un montant de 83 000 €.

Il est proposé au conseil de se positionner sur cette offre. Un échange se fait autour de cette demande. Le point sera revu au prochain conseil municipal.

- Tarif du livret DVD du film « Tu avais 10 ans en 1940, raconte-moi ! » (délibération)

Le livret DVD « Tu avais 10 ans en 1940, raconte-moi ! » va être réédité en 400 exemplaires. Celui-ci sera proposé à la vente au prix de 5 €. Ces sommes seront encaissées sur la régie de recettes de la commune.

Le livret, dans sa nouvelle version, sera disponible fin septembre.

le Maire propose au conseil municipal :

- d'approuver les tarifs pour la vente livret DVD du film « Tu avais 10 ans en 1940, raconte moi ! »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

o CADRE DE VIE

- BILAN DES TRAVAUX D'ETE

Dojo : Tranche 2, plafond et éclairage à LED, isolation des murs : 4 029,99€ TTC

Eglise : Réfection de toiture d'une annexe + zinguerie : 2 923,13€ TTC

Ecole maternelle : Suite au déménagement du centre de loisirs et afin de laisser place à une classe de maternelle, constat a été fait qu'un rafraichissement de cette pièce était nécessaire. Les travaux ont duré 2 semaines (en juillet) avec l'aide des agents techniques. Plafond et éclairage à LED, isolation des combles et peinture : 4 225,73 € TTC

Emploi d'été : cet été, décision a été prise de renforcer notre agent technique afin de palier la surcharge de travail avec le déménagement de l'école et de la cantine + divers travaux pour une durée de 4 semaines. Le bilan est positif.

- Point sur le chantier cantine et périscolaire

Les négociations se sont déroulées tout l'été bloquant le démarrage des travaux. Ceux-ci vont débuter fin septembre par le terrassement et aux vacances d'automne, les micro pieux seront réalisés. En novembre, réalisation de la dalle. En décembre, la mise en place de la structure en bois ; le second œuvre se fera au 1er trimestre 2020, avec une livraison toujours maintenue fin juin.

- Point sur les travaux mode doux

La deuxième phase a débuté en septembre pour se terminer mi-octobre.

Sur la première phase, il reste les élargissements de voirie à réaliser pour obtenir au minimum 5 mètres de large ainsi que la signalétique horizontale et verticale. Les plantations s'effectueront courant novembre. Les marchés pour les rues comte de Chateaubriand, Pont de l'Ane et chemin des Mûriers ont été lancés.

o ECOLE

- Point sur la rentrée scolaire

La rentrée scolaire a eu lieu le lundi 2 septembre dernier.

L'effectif est de 126 élèves en ce début d'année scolaire, réparti sur les 5 classes :

- 24 enfants pour les PS-MS avec Mme Loisy (14 PS + 10 MS)
- 24 enfants pour les MS-GS avec Mme Faure (15 MS + 9 GS)
- 24 enfants pour les CP-CE2 avec Mme Auzias (14 CP + 10 CE2)
- 27 enfants pour les CE1-CM1 avec Mme Fifis (21 CE1 + 6 CM1)
- 27 enfants pour les CM1-CM2 avec Mme Lemagnan (10 CM1 + 17 CM2)

Mme Lapiere assure la décharge de direction et le complément du temps partiel de Madame LEMAGNAN pour la classe des CM.

Pour rappel, les CP, CE1 et CE2 auront un cycle piscine durant cette année scolaire et les CM, la classe découverte.

La semaine à 4,5 jours étant maintenue, les NAP ont recommencé avec des activités comme le basket-ball, le kin ball et le « petit journal », proposées durant cette première période.

Concernant le personnel municipal, Ulrich Dubourguais assure toujours la gestion du périscolaire, des NAP et du Centre de Loisirs en compagnie de Flavie Esposito. Pour les ATSEM, Chantal Noël et Flavie Esposito se partagent la classe de PS-MS (en mi-temps); Sylvie Prévost étant chargée de cette fonction dans la classe de MS-GS.

Monsieur le Maire indique que 2 élèves se sont inscrits cette semaine. 128 enfants au total et 4 qui devraient arriver en cours d'année.

o DIVERS

- Journée du patrimoine

L'église sera ouverte de 14h à 18h dimanche 22 septembre. Les élus sont sollicités pour les permanences : Michel BADOIL, Vincent LAUTIER, Sophie DELSIGNORE et Nathalie TISSERAND se proposent.

QUESTIONS DIVERSES

- Bilan de l'été

- . Moins d'incivilités liées à la présence des jeunes (ils étaient cependant présents à Reyrieux).
- . Il y a eu plusieurs cambriolages dont le salon de coiffure.

. La maison Eclusière était ouverte tout l'été ; une Association de la Croix Rouse y a organisé des manifestations (concerts, ateliers, conférences). Peu de personnes de Parcieux présentes lié en partie à un manque de publicité (par exemple, le magazine de la CCDSV n'a pas été distribué sur Parcieux).

- Place de l'église

Monsieur BADOIL indique que les platanes vers l'église vont être élagués et deux coupés car ils sont malades.

- Travaux RD 933

La croix de mission (Rond-point des Eguets) a été cassée par l'entreprise de travaux (réparation prise en charge par la CCDSV).

- Ecole

Monsieur le Maire indique que la loi impose d'afficher dans chaque classe la Marseillaise avec les symboles de l'Europe et de la République.

- MJC

Hervé PERONNET indique avoir participé avec Monsieur le Maire à une soirée avec la MJC pour clôturer l'échange entre les jeunes français et roumains.

- Carrefour route de Genay/rue de l'église

Résine + traçage prévus en octobre.

- Place de l'église

Caniveaux en attente place de l'église.

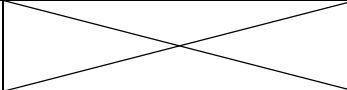
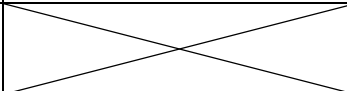
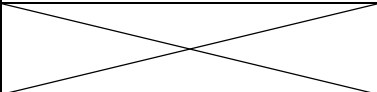
- Balayeuse municipale

Il ne s'agit pas d'une demande de la mairie.

CLOTURE DE LA SEANCE : 21 H 50

La secrétaire de séance,

Sophie DELSIGNORE

Vincent LAUTIER		André MUT	
Michel BADOIL		Hervé PERONNET	
Nathalie BOUGAIN		Anne Lise PINTENO	
Xavier CHALANDON		Annie SKRZYPCZAK	
Sophie DELSIGNORE		Dominique TALLON	
Laury DELAGE		Nathalie TISSERAND	
Jacqueline DUFOUR		Anthony WILLAUME	
Michèle FOLACHIER			